

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé



Cher Père Noël,

La municipalité a décidé de t'écrire cette année afin que nos souhaits soient acheminés à tous nos précieux bénévoles.

Tu sais Père Noël que le 5 décembre est la journée internationale des bénévoles. Tu sais aussi que ces êtres d'exception sont les dignes pendants et ce, tout au long de l'année.

À ton image, leurs multiples et différentes actions répandent joie, bonheur et réconfort. Tout comme toi, la municipalité nous les reconnaissons par leur doigté, leur compassion, leur empathie, leur ouverture à la différence et leur grande générosité. Ces héros authentiques au grand cœur offrent même parfois une pause dans les réalités que la vie peut nous apporter.

Pour la municipalité, nos bénévoles sont des cadeaux qui contribuent à l'essor de notre municipalité. Nous leur en sommes très reconnaissants surtout depuis plus de dix mois en raison de cette pandémie (COVID-19), ils ont dû redoubler d'efforts et trouver des solutions pour s'adapter.

Si notre message se rend bien jusqu'à toi, nous te demandons de les remercier infiniment pour tous leurs gestes et leurs implications. S'il te plaît, ne les oublie pas lors de ton grand périple du 24 décembre.

L'équipe du bureau municipal

Le 7 décembre 2020

**PROJET ORDRE DU JOUR
À HUIS CLOS**

- 1- **Conformité du quorum**
- 2- **Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 3- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020**
- 4- **Suivi des dossiers**
- 5- **Approbation des comptes et déboursés**
- 6- **Correspondance**
- 7- **Affaires financières**
 - a. Adoption du calendrier des réunions 2021
 - b. Adoption des mandats et/ou des responsabilités des éluEs
 - c. Avis de motion règlement 412 amendant le règlement 408 ayant pour objet l'établissement d'un programme d'aide à certaines entreprises
 - d. Avis de motion règlement 413 ayant pour objet le traitement des élus 2021
 - e. Avis motion règlement 414 établissant le taux de taxation 2021 décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales, de services, spéciales et autres compensations
 - f. Résolution pour l'acquisition matériel et ligne IP téléphonique
- 8- **Loisirs, cultures et vie communautaire**
 - a. Fermeture des salles du 17 décembre au 5 janvier inclusivement
- 9- **Travaux publics**
 - a. Audit programme d'aide à la voirie locale
 - b. Engagement, poste mécanicien surnuméraire
- 10- **Urbanisme**
 - a. Dérogation mineure 154, route Vieux-Chemin
 - b. Appui demande à la CPTAQ
 - c. Mandat à la firme Servitech - Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2022-2023-2024
 - d. Demande de changement de zonage de la MRC concernant la rue VTL
- 11- **Hygiène du milieu**
 - a. Adoption des prévisions budgétaires 2021 de la RIDT
- 12- **Période de questions**
- 13- **Levée de l'assemblée**



Infos de votre mairesse



CitoyenNEs,

L'hiver est à nos portes, les maisons sont illuminées nous commençons à être dans l'ambiance des fêtes. La fête de Noël sera bien différente cette année. Les directives de la santé publique devront être appliquées afin de garder notre pastille orange, cette pastille nous donne un peu de liberté afin de préserver notre économie.

À la demande de cytoyenNes de la municipalité, l'horaire du centre des Loisirs a été modifié donc au lieu de commencer à 18H30 en soirée dorénavant le centre des Loisirs sera ouvert à partir de 18H00. En espérant le tout à votre satisfaction.

J'ai reçu une correspondance de la commission municipale, au sujet que la municipalité a été sélectionnée au hasard pour un audit au sujet des règlements que le conseil adopte en séance de conseil. Présentement, je ne peux vous en dire d'avantage, la lettre n'est pas très explicite. Nous allons collaborer avec la commission afin de leur fournir ce qui sera demandé.

Je veux vous offrir mes vœux de Noël, prenez ce temps d'arrêt pour vous changer les idées. Profitez-en pour faire des activités à l'extérieur. En ce temps de réjouissance, j'ai une pensée pour ceux et celles qui vivent des moments difficiles.

La séance du conseil sera le 7 décembre 2020 à 20H00, elle sera à huis clos avec distanciation sociale avec le port du masque obligatoire.

Votre maire,
Sonia Larrivée
Élue au suffrage universel



SAVIEZ-VOUS...



HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

BUREAU MUNICIPAL ET LOCATION DES SALLES

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2020 jusqu'au 4 janvier 2021 inclusivement et de retour le 5 janvier à l'heure habituelle. À noter qu'à partir du 17 décembre jusqu'au 5 janvier inclusivement, il ne sera pas possible de faire des locations de salles.

CENTRE DES LOISIRS

Après la confirmation avec les responsables gouvernementaux concernant la situation en contexte de COVID-19, le centre des loisirs sera fermé à partir du 17 décembre 2020 prochain et ça jusqu'au 5 janvier 2021 inclusivement pour éviter la propagation de la pandémie.

INFORMATONS CONCERNANT LA PATINOIRE EXTÉRIEURE CET HIVER

La municipalité est toujours à la recherche d'un préposé à l'entretien de la patinoire extérieure pour cet hiver. On espère trouver une personne d'ici la fin du mois décembre et si par contre nous ne trouvons pas, la patinoire va RESTER FERMÉE pour la saison hivernale. Avis aux intéressés, communiquer au 418-854-2260.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veillez prendre note que la bibliothèque municipale sera fermée les mercredis 23 et 30 décembre 2020. Elle sera ouverte le mercredi 6 janvier 2021 de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30.

RAPPEL DE NOTRE RÉGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT

DURANT LA PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

Un petit mot pour vous rappeler l'importance de ne pas vous stationner dans les rues de la municipalité de 23h à 7h le lendemain matin du 1^{er} décembre au 1^{er} avril, afin de faciliter toutes les opérations de déneigement par nos employés municipaux.

Règlement 345 articles 41 et 42

ARTICLES PROMOTIONNELS

Ceux et celles qui désiraient des articles promotionnels de la municipalité, vous pouvez vous en procurer au bureau municipal sur les heures de bureau. Pour ce qui est des chandails (coton ouaté), il reste quelques grandeurs.

Le coût pour la bouteille d'eau est 5 \$ et les chandails 25 \$ chacun.

Chandail mauve adulte : grandeurs XSmall, Large. Pour XXLLarge, le cout est 30 \$.

Chandail gris enfant : Médium, Large et XLarge

Chandail gris adulte : Médium, Large et XLarge





Organismes et loisirs



CERCLE DE FERMIERES

Les Fermières vous proposent des idées de cadeaux de Noël. Nous avons des produits de tissage, tricot, crochet, couture, peinture sur verre et autres créations artisanales.

Les produits seront en vente le samedi 5 décembre de 9h00 à 16h00 au Marché de Noël qui aura lieu à Témiscouata-sur-le-Lac au 581, rue Commerciale (secteur Cabano) dans les locaux du marché aux puces. Des fermières seront sur place pour vous accueillir et offrir nos créations.

Vous pouvez également faire des achats en communiquant avec Lucy Bossé 418-854-3551, Danielle Pelletier 418-854-2603 ou Marguerite Moreau 418-854-7040. Nous vous invitons à favoriser l'achat local et en même temps à encourager le Cercle de Fermières.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 10 décembre à 19h30 à la salle municipale. Les mesures sanitaires et le port du masque devront être respectés.

Bienvenue à nos membres.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Cartes de membres 2021 : Les cartes sont maintenant disponibles, nous avons commencé la livraison; pour cela nous serons au « local » du Club à l'édifice municipal en après-midi de 13h00 à 16h00 les mercredis 9 et 16 décembre prochain. Aussi, nous pouvez nous contacter Guy ou Louise au 418-854-3192. Le coût de la carte cette année est 15.00 \$ pour les anciens et de 25.00 \$ pour les nouveaux membres.

L'une de nos principales raisons comme club des 50+ est de briser la solitude. Cette année, depuis le 13 mars, nous avons dû en raison du COVID-19 suspendre ces activités qui nous rassemblaient. Pour 2021, nous ne pouvons que nous souhaiter un beau retour ensemble alors à ce retour avec santé et vigueur.

Joyeux Noël et Bonne Année 2021 à tous les membres et merci à tous nos commanditaires.

COMITÉ DES LOISIRS

En raison de la situation concernant la pandémie du COVID-19, le comité des loisirs a prit la décision d'annuler le carnaval 2021 et ainsi que le Gala d'humour. On espère reprendre nos activités dès que la situation s'améliora.

Merci de compréhension !

VENTE DE GARAGE FABRIQUE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Pour ceux et celles qui veulent ACHETER ou donner des objets, communiquer avec Rénauld Dancause 418-854-1146, Carolle Deschamps 418-854-0200 ou Francis Caron au 418-714-2705. Nous serons heureux de vous servir.



RAPPEL

LA GUIGNOLÉE

Vous avez jusqu'au samedi 5 décembre 2020 pour faire votre don en argent pour la guignolée. Des tirelires identifiées sont installées dans les commerces locaux suivants :

- Pharmacie Sylvie Lavoie
- Garage Stéphane Guérette
- ACE Centre de Rénovation
- Caisse Desjardins Transcontinental-Portage
- Épicerie Chez Nancy
- Alimentation Vimo
- Bureau municipal

On vous rappelle que tous les argents recueillis seront remis sous forme de certificats cadeaux à certains résidents de notre municipalité.

Alors, soyez généreux cette année en période de pandémie pour permettre à une famille ou une personne seule en situation de pauvreté de leur permettre une aide alimentaire durant cette période de l'année.

Comité de la Guignolée et des paniers de Noël

HO! HO!

L'APPEL DU PÈRE NOËL

HO! HO!

Bonjour Louisiens et Lousiennes,

Faites briller la magie de Noël dans les yeux des personnes qui seront seules le 25 décembre prochain.

Si vous connaissez une ou des personne (s) qui croient que recevoir un appel du Père Noël égayerait cette journée, nous vous invitons à les inscrire.

Il suffit d'appeler au bureau municipal au 418-854-2260 et demandez Diane Bossé sur les heures de bureau de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h00. Vous avez jusqu'au mardi 22 décembre pour nous donner le nom de ou des personne (s).

Ensuite, nous allons remettre la liste au Père Noël pour qu'il puisse faire tous les appels lors de cette journée.

C'est tout simplement merveilleux et cela vous fera oublier un instant cette foutue pandémie.

Note : L'appel téléphonique s'adresse seulement aux personnes qui sont seules et non aux enfants.





SÉCURITÉ INCENDIE / DÉCORATIONS DE NOËL



En vue des préparatifs du temps des fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie que peuvent causer vos décorations. Voici quelques conseils pour vous assurer de passer un bon temps des fêtes en toute sécurité :

Tout d'abord, il est préférable d'avoir un sapin artificiel plutôt qu'un arbre de type naturel puisque le danger incendie sera moindre. Si vous optez pour un arbre naturel, assurez-vous qu'il soit dans un récipient rempli d'eau afin qu'il ne sèche pas. Lorsque vous quittez la maison ou lorsque vous allez vous coucher, ne laissez jamais les guirlandes lumineuses allumées. L'utilisation d'une minuterie évite toute confusion et vous permet d'avoir l'esprit tranquille.

Pour les guirlandes de lumières utilisées à l'intérieur ou à l'extérieur, vous devez :

- Utiliser des lumières homologuées par une compagnie reconnue (ACNOR, ULC, UL ou CAN);
- Utiliser seulement des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'extérieur et des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'intérieur à l'intérieur;
- Vous assurez que le filage est en bon état;
- Éviter de surcharger une prise électrique;
- Vous abstenir de tirer sur les fils pour les débrancher cela peut endommager le filage;
- Éteindre toutes les lumières avant de quitter la maison ou d'aller au lit. L'utilisation d'une minuterie est encore une fois l'idéal.



CHRONIQUE MUNICIPALE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Message de la police de proximité :

L'auteur de cette chronique est le Sergent Dave Ouellet, coordonnateur local en police communautaire pour les quatre postes de la Sûreté du Québec au KRTB. Monsieur Ouellet, policier depuis plus de 20 ans dans la région, abordera dans les prochains mois, différents sujets en matière de prévention. La Sûreté du Québec a à cœur de rester en contact avec les citoyens et nous désirons profiter de cette tribune municipale afin de maintenir nos milieux de vie sécuritaires en cette période de pandémie.

Pneus d'hiver :

Pour cette première chronique, nous aborderons ici le sujet des pneus d'hiver. En effet, nous avons beaucoup de questions à ce sujet et nous profiterons de votre bulletin municipal pour vous informer des normes à ce sujet. La loi exige que tous les véhicules automobiles immatriculés au Québec soient chaussés de pneus d'hiver au plus tard le 1^{er} décembre, et ce, jusqu'au 15 de l'année suivante. Seuls les pneus d'hiver affichant un pictogramme de montagne surmontée d'un flocon de neige sont permis sur les routes du Québec. Le code de sécurité routière prévoit à l'article 440.1, des amendes pouvant aller à un total de 3 145\$ pour toute personne ne possédant pas de pneus conformes à la réglementation.

En ce qui concerne les pneus cloutés qui sont très populaires dans notre région, vous ne pouvez pas les installer sur votre véhicule avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés pour le 1^{er} mai de l'année qui suit. Malgré que votre véhicule soit muni de bons pneus d'hiver, la prudence et adapter la vitesse aux conditions de la route est non seulement un incontournable, mais une obligation pour la sécurité de tous.

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-----------------|---|------------------------------------|---|--|---|---------------|
| | | 1 ^{er} | 2 Bibliothèque 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 Séance du conseil municipal à huis clos | 8 | 9 Bibliothèque 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 Bibliothèque 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 Séance extraordinaire du conseil sur le budget 2021 à 19h30 à la salle municipale | 17 CENTRE DES LOISIRS FERMÉ JUSQU'AU 5 JANVIER 2021 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE FERMÉ BUREAU MUNICIPAL JUSQU'AU 4 JANVIER 2021 | 24 FERMÉ BUREAU MUNICIPAL | 25 JOYEUX NOËL FERMÉ CENTRE DES LOISIRS | 26 |
| 27 | 28 FERMÉ BUREAU MUNICIPAL | 29 FERMÉ BUREAU MUNICIPAL | 30 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE FERMÉ BUREAU MUNICIPAL | 31 FERMÉ BUREAU MUNICIPAL | 1 ^{er} janvier JOUR DE L'AN FERMÉ CENTRE DES LOISIRS | |